



Technicien supérieur d'études et de fabrications

Avancement 2023

Pour le corps des techniciens supérieurs d'études et de fabrications les avancements de grades pour l'accès aux TSEF 2^{ème} classe et TSEF 1^{ère} classe sont gérés par le CMG de LYON, les CAPL ayant perdu leur prérogative d'avancement suite à la loi de transformation de la fonction publique.



TSEF fantômes

Comme chaque année, le CMG a l'obligation de publier la listes des conditionnants aux avancement de grade. Cette année aucun agent de l'AIA de Clermont-Ferrand et d'Amberieu ne figure pour l'accès au TSEF2 et très peu en TSEF1.

Après avoir informé en vain les RH locaux la CGT, saisi le CMG.

CGT AIAPPLI



Condition à remplir : 1 an dans le 6^{ème} échelon et 5 ans de services publics.

Cette carence de candidat est grave. En plus de ne pas porter des agents promouvables vers les grades supérieurs, cela réduit donc le nombre d'agent à avancer au choix !

En plus des reformes, des CREP à la va vite, les agents subissent maintenant l'absence de suivi RH.

Rappel du nombre d'avancement au choix pour l'AIA CF :

	TSEF2	TSEF1
2022	2	3
2021	2	0
2020	2	2
2019	1	2

Pour la CGT, les agents méritent mieux que ça et demande sans délai le rétablissement des listes au CMG de LYON. Un point sera également fait sur les raisons de ce manquement.

Clermont-Ferrand le 8 juillet 2022,

Syndicat CGT de l'AIA de Clermont-Ferrand

Tel : 04-73-42-43-46 ou 57-02 - E-mail : aiacf@cgt63.fr --

Facebook : @jcgtaiacf – Twitter : @CGT_AIACF – Store : CGTAIappli